

Affaires courantes

[Traduction]

LES CARTES SUR LES TUEURS

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'électeurs de Glace Bay, de Sydney River, de Lingan Road, de Gardiner Mines, d'East Broadway et d'autres localités de ma circonscription, Cap-Breton, qui demandent au gouvernement du Canada d'interdire l'importation des cartes sur les tueurs, en les faisant saisir à la frontière canado-américaine pour empêcher leur distribution au Canada.

Les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement du Canada de modifier la législation canadienne afin de rendre illégales l'importation, la distribution, la vente et la fabrication de cartes sur les tueurs en série et de faire savoir aux fabricants de ces cartes que leur produit sera saisi et détruit s'il entre au Canada.

[Français]

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le président, j'aimerais déposer une pétition provenant de la Saskatchewan et portant 7 000 signatures. Ces pétitionnaires nous font part de sentiments que je vais partager avec vous et qui font partie, je crois, de tout groupe au Canada.

[Traduction]

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de réviser ses orientations en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne la réduction du Financement des programmes établis, la réduction des fonds consacrés à la formation et au recyclage, la réduction des budgets de recherche et de développement, son programme d'aide aux étudiants qui est archaïque ainsi que l'impôt de 3 p. 100 sur les prêts aux étudiants, alors que les étudiants sont obligés d'emprunter pour pouvoir faire des études collégiales ou universitaires. Ils déplorent, en outre, les intérêts complémentaires pour une période de six mois que le gouvernement vient de décider d'exiger à l'égard des prêts aux étudiants.

[Français]

En leur nom et au nom de tous les gens à travers le Canada qui partagent leur point de vue, je soumetts donc cette pétition.

• (1020)

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition

signée par des électeurs très sérieux et préoccupés de Kamloops qui soulignent que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé l'intention du gouvernement de fermer des bureaux d'immigration dans l'ouest du Canada et de réduire considérablement les services d'emploi et d'immigration fournis par d'autres centres aux nouveaux immigrants.

Les pétitionnaires soulignent que le centre de traitement des dossiers à Végreville sera éloigné des endroits où les nouveaux citoyens vivront, travailleront et présenteront leurs demandes. Il est à prévoir que les distances entraîneront des délais indus et des retards et que les nouveaux arrivants et ceux qui seront appelés à administrer la nouvelle politique seront plongés dans la confusion. Les signataires affirment que, à leur avis, le système actuel fonctionne très efficacement.

En conclusion, ils déclarent que la nouvelle politique ne fera que miner les objectifs adoptés par la collectivité qui travaille en étroite collaboration avec le centre d'Immigration Canada de Kamloops. Elle ne fera qu'empirer la qualité des services fournis aux investisseurs potentiels et aux immigrants qui penseront investir à l'extérieur des zones urbaines déjà surpeuplées comme Vancouver.

Les pétitionnaires soulignent que les plus petites collectivités ne peuvent pas fournir instantanément aide et encouragement aux immigrants investisseurs quand les investissements à l'extérieur des grands centres urbains sont moins intéressants et ils présentent également une longue liste d'autres préoccupations. Ils demandent tout simplement au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de ne pas fermer les centres d'immigration qui servent les plus petits centres urbains comme Kamloops, en Colombie-Britannique.

LA RIVIÈRE THOMPSON-NORD

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition. Des personnes de toute la Colombie-Britannique font état de leur opposition à un projet de dérivation de la rivière Thompson-Nord, à hauteur de Valemout, pour vendre de l'eau douce à la région de San Diego, en Californie.

Les pétitionnaires demandent simplement au gouvernement du Canada de prendre les mesures nécessaires pour que ce projet ne se réalise pas.

LE PROJET DE LOI C-268

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, sur un autre point, les pétitionnaires de diverses bandes indiennes de Colombie-Britannique demandent au Parlement du Canada de mettre en oeuvre les dispositions du projet de loi C-268, Loi concernant l'institution d'un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des premières nations du Canada.